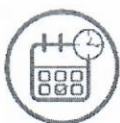


## FRANCE SERVICES DE SAINT LYPHARD - PERMANENCES FISCALES -

Un agent du service des impôts des particuliers (SIP) de Saint-Nazaire assurera des permanences fiscales au fil de l'eau (sans rendez-vous) au sein de la France Services :

- le mardi 21 avril (09h30-12h00)
- le mardi 12 mai (09h30-12h00)

Vous pouvez aussi nous contacter :



- sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) rubrique CONTACT,
- par téléphone au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h00).  
Service gratuit, prix d'un appel local (numéro non surtaxé)



- par messagerie : dans votre espace particulier sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (messagerie sécurisée).



Votre espace particulier



Messagerie  
sécurisée